



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25081951

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

20 JUIN 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0449 745 547**

Nom

(en entier) : **Le Restaurat du Cœur de Charleroi**

(en abrégé) : **Le Resto du Cœur de Charleroi**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Place Elie Delferrière, 6/7 - 6000 CHARLEROI**

Objet de l'acte : Démissions et nominations - Conseil d'administration et Assemblée générale

Lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2025, à l'unanimité, les Membres ont approuvé :

- La démission de Denis Lesoil, né à Charleroi, le 15.08.1985 et domicilié à 6280 Loverval, Allée du Grand Chéniat 22, de son poste d'administrateur. Il reste membre de l'Assemblée Générale.
- La démission de Benoit Moons, né à Charleroi, le 29.12.1962 et domicilié à 6110 Montigny-Le-Tilleul, rue des Bouleaux 62, de son poste d'administrateur mais également en tant que membre.
- La nomination de Eric Dosimont, né à Charleroi, le 25.06.1959 et domicilié à 6001 Marcinelle, rue du Basson, 24, en qualité d'administrateur et de membre.
- Le remplacement de Alicia Monard, qui représente la Ville de Charleroi, N.N.207.310.774., Place Charles II à 6000 CHARLEROI, par Ayse Aktas.
- Le remplacement de Eric Dosimont, qui représente le C.P.A.S. de Charleroi, N.N. 212.358.536., Boulevard Joseph II 13 à 6000 CHARLEROI par Justine Michaux.

Lors de son Conseil d'administration du 11 juin 2025, à l'unanimité, les Administrateurs ont approuvé les désignations suivantes pour les différents postes :

- Président : Eric Dosimont
- Vice-présidente : Antonia Scavuzzo
- Secrétaire : Marcel Leroy
- Trésorier : Jean Trivière

Fait à Charleroi, le 17/06/25
Céline PIANINI
Responsable sur site

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).